

DRC2501 – Droit de l'entreprise I

Sections B et C

Lynda Hubert Ta

Automne 2023

Description du cours

Ce cours constitue une introduction au droit de l'entreprise. Il couvre la notion d'entreprise et ses conséquences sous le Code civil du Québec, la nature et les traits distinctifs des différentes formes juridiques d'entreprises – en s'attardant particulièrement à l'entreprise individuelle, aux sociétés de personnes du Code civil et aux sociétés par actions –, de même que le cadre juridique applicable à différents moments clés de la vie d'une entreprise, comme sa constitution, son financement, sa gestion et sa dissolution. Le cours développe en outre une réflexion sur l'entreprise contemporaine organisée sous forme de groupe de sociétés et sur les défis spécifiques que pose ce type d'organisation.

Objectif du cours

Ce cours vise à initier l'étudiant ou l'étudiante aux principes généraux du droit de l'entreprise et aux principales règles qui gouvernent cette matière au Québec. À l'issue du cours, l'étudiant ou l'étudiante devrait être en mesure de comprendre et d'expliquer l'importance du droit pour la structuration de l'entreprise. Plus particulièrement, il ou elle devrait pouvoir :

- comprendre les notions d'entreprise, de société, de personnalité morale et de groupe de sociétés et en discuter de façon critique ;
- reconnaître et différencier les principales formes juridiques d'entreprises, soit l'entreprise individuelle, les sociétés de personnes (soit la société en nom collectif, la société en commandite et la société en participation) et la société par actions, et en discerner les conséquences juridiques ;
- interpréter et mobiliser les dispositions pertinentes du Code civil du Québec, des Lois québécoise et canadienne sur les sociétés par actions et de la Loi sur la publicité légale des entreprises ;
- analyser et comparer les droits, les responsabilités et les pouvoirs des divers acteurs qui gravitent autour de l'entreprise en fonction de la forme juridique de cette dernière, dans le contexte de la création, de la gestion, du financement et de la dissolution de l'entreprise, ainsi que de ses relations avec les tiers.

Méthode d'enseignement

L'enseignement consistera principalement en des exposés magistraux. Les étudiants et les étudiantes devront se préparer pour chacune des séances en effectuant au préalable les lectures obligatoires assignées.

Méthode d'évaluation

- Un examen de mi-session, préjudiciable, comptant pour 30 % de la note finale et couvrant la matière vue depuis le début du cours. L'examen, d'une durée de deux

heures, aura lieu en classe le **11 octobre 2023** pour la section C et le **12 octobre 2023** pour la section B.

- Un examen final comptant pour 70 % de la note finale et couvrant l'ensemble de la matière du cours. L'examen, d'une durée de trois heures, aura lieu en classe durant la période des examens (du **8 au 21 décembre 2023**).

Principaux instruments de travail

Matériel obligatoire :

- Recueil de textes (collection de textes jurisprudentiels et doctrinaux) ;
- *Code civil du Québec*, RLRQ, c. C-1991 ;
- *Loi sur les sociétés par actions*, RLRQ, c. S-31.1 ;
- *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, LRC 1985, c. C-44 ;
- *Loi sur la publicité légale des entreprises*, RLRQ, c. P-44.1.

Matériel recommandé :

- Charlaïne Bouchard, *Droit et pratique de l'entreprise - Tome I : Entrepreneurs et sociétés de personnes*, 4e éd., Montréal, Yvon Blais, 2021.
- Raymonde Crête et Stéphane Rousseau, *Droit des sociétés par actions*, 4e éd., Montréal, Éditions Thémis, 2018.
- Nicole Lacasse, *Droit de l'entreprise*, 10e éd., Québec, Éditions Narval, 2020.